

# Ma Commune, Ma Santé

*Une complémentaire santé accessible à tous*



L'accès à la santé pour tous est une priorité pour la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Depuis cinq ans, elle s'est engagée auprès de l'association ACTIOM à travers la signature d'une convention.

**L'objectif de cette association est de faciliter l'accès à la santé à tous les habitants et à tous les agents territoriaux à travers le dispositif « Ma commune, Ma santé ».**

La Communauté de Communes met à disposition des locaux **afin que la conseillère informe sur rendez-vous tous les habitants de Cœur de Garonne sur les différentes offres de complémentaires santé que propose l'association.**

L'étude personnalisée se fait en fonction des besoins en santé et du budget de chacun. En cas de difficultés de déplacement, la conseillère se déplace au domicile.

**Information et prise de rendez-vous auprès de :**

Mme Bourbon de « Ma commune, Ma santé » au 06 88 26 53 78

Communauté de communes Cœur de Garonne au 07 71 36 53 05

